

# rouge

hebdomadaire d'action communiste

---

# liberté

## pour les soldats

## emprisonnés

## 6 et 7 janvier

## dans la rue!

## mobilisation!



**POUR LA  
LIBERATION  
DES SOLDATS  
EMPRISONNES FOURNEL,  
PELLETIER, RAVET, TAURUS**



**TOUS DANS LA RUE**

**LES 6 ET 7 JANVIER**

**A PARIS, LUNDI 18 H 30 A OBERKAMPF**

**A MARSEILLE, LUNDI A 18 H 30**

**AUX MOBILES**



**« SALUT  
ROBERT »**

Cette lettre a été envoyée à Robert Pelletier par « plusieurs dizaines » de bidasses du camp de Stetten en Allemagne. La même lettre a été envoyée aux autres soldats emprisonnés; chacune s'accompagne d'un colis acheté avec le produit d'une collecte au sein de la caserne. Cette initiative constitue un exemple des formes que prend la campagne de solidarité avec les soldats emprisonnés au sein même de l'armée.

Salut Robert,

Nous t'envoyons ce petit colis, ce n'est pas grand chose, mais nous espérons qu'il te remontera le moral.

C'est grâce à plusieurs dizaines de bidasses du camp de Stetten en Allemagne, que nous avons pu faire ce geste.

Nous voulons montrer par cela que vous n'êtes pas isolés toi et tes camarades, que dans toutes les casernes, il y a des gars qui pensent à vous et comme vous.

Il faut que vous sachiez que votre action n'a pas été inutile, elle a démontré que le contingent n'est pas près de se taire. Nous ne faisons que suivre votre exemple.

Nous savons que ce colis sera ouvert et que cette lettre sera lue avant que tu ne l'aies sous les yeux.

C'est pourquoi par mesure de sécurité nous ne mettrons pas nos

noms au bas de cette lettre.

Nous t'exprimons, Robert, toute notre solidarité; les résultats du procès seront attentivement suivis par tous les bidasses. Nous réclamons que toutes les sanctions soient levées contre vous et votre libération immédiate.

Nous saluons votre courage et votre tenacité.

Encore une fois, bon courage !

Signé :

Quelques dizaines de « dangereux agitateurs venus d'Allemagne », quelques dizaines de Pelletier, Ravet, Taurus, Fournel du camp de Stetten.

P.S. : le même colis a été envoyé à tes trois camarades. Ce colis contient : gateaux, bonbons, chewing-gum, cigarettes, cigares, papier à lettres, enveloppes, timbres, stylo, et un bouquin.

**LES ETRENNES DE  
L'ARMEE**

Soufflet peut ajouter deux nouvelles croix à son palmarès : après les trois de Frileuse et en attendant ceux de Draguignan, un TPFA vient d'envoyer deux nouveaux soldats en tôle.

Michel LAFFONT et Richard FLAGLAIN sont passés devant le Tribunal Militaire de Metz. Ils avaient demandé à bénéficier du statut d'objecteurs de

conscience, statut qui leur fut refusé. Ils furent en conséquence inculpés d'insoumission et de refus d'obéissance. L'armée n'aime pas ceux qui lui résistent, de quelque manière que ce soit. Le verdict du TPFA est tombé : 15 mois ferme pour Michel, 18 pour Richard.

Avec LAFFONT et FLAGLAIN aussi, la solidarité doit jouer.

**MOTIONS  
ET  
INITIATIVES**

Section CFDT du Carbone-Corlaire - Gennevilliers  
Section CFDT des « Amis de Karen » (EMP) Paris  
Bureau CFDT Société Générale Paris  
UL-CFDT de Rueil

Sections SNES et SGEN-CFDT du lycée d'Evry; section CFDT-RATP Championnet; syndicat général du personnel de la Banque de France CFDT; UL-CFDT de Noisy le Sec; conseil CFDT du Crédit Lyonnais; sections CGT et CFDT de l'EFPP; sections CGT-CFDT de la direction départementale de l'Equipelement des Hautes Pyrénées; CGT-CFDT de l'implantation Pyramides de la D.P.; SGEN-CGT et CFDT du CET de Taverny; A.G. intersyndicale des grévistes du lycée technique La Martinière Filles; SGEN CFDT SNES-SNETP CGT du lycée J. Macé de Vitry sur Seine; Bureau de la section CFDT de Roussel Uclaf Romainville; section SNES du CES Louis Pergaud, St Diziers le neuf; section CFDT des centres de tri (PTT) du; section CGT INSA; section CGT de l'administration centrale du Secrétariat d'Etat aux anciens combattants; section SGEN et des militants SNES du lycée Florent Schmitt, CES Emile Verhaereb St Cloud; conseil syndical de l'UL-CFDT de Saint Denis; intersyndicale CGT-CFDT du CET annexe Couvriers; section CFDT de la banque Jordaans Paris; section CFDT de l'EPSS; section SNES et SGEN du lycée de Corbeil; union CFDT Santé-Social Région parisienne; section CGT SOFRESID.

Section CFDT et CGT de l'Administration Centrale des Ministères des Affaires Sociales; sections CGT et CFDT de la direction régionale de la Sécurité Sociale de Paris (Ministère des affaires sociales); 200 lycéens du Puy.

MARSEILLE

Lundi 6 — Manifestation à 18h30 aux Mobiles, à l'appel du collectif de soutien aux trois de Draguignan (CAM, CDA, IDS, SGEN, EE, PSU, MJS, Révo, L.C.R., AMR). Dans son journal, l'UD-CFDT des Bouches-du-Rhône soutient cette manifestation.

AVIGNON

Près de 400 personnes ont déjà signé la pétition du Comité de soutien. Deux journées d'action sont organisées les 6 et 7 janvier. R.V. à 21 heures à la Mairie. La section CGT des cheminots d'Avignon a adopté une motion pour la libération des soldats emprisonnés.

DINARD

Motion de la section SGEN-CFDT des étudiants en EPS du CREPS

LE PUY

Une pétition du Comité de Soutien a été signée par trente travailleurs la plupart travaillant dans le textile.

Saint-OUEN

Motion de soutien adoptée à l'unanimité par la section SNES du lycée de St-Ouen.

LEVALLOIS

La section CFDT de Locatel a décidé d'adhérer au Comité pour la libération des soldats emprisonnés.



## COMMUNIQUE DU COMITE DE SOLDATS DE LA BASE AERIENNE 705

Camarades,

Nous sommes des appelés et des engagés organisés depuis près de 5 mois en un comité de soldats sur la base aérienne 705, à Tours.

Militant nous-mêmes au sein de l'armée, nous savons la hargne et l'acharnement que l'appareil militaire met à traquer et à éliminer ce qu'il appelle « les meneurs ».

Nous savons que le rôle de « meneurs » que vous attribuez la hiérarchie militaire n'est en fait qu'un prétexte pour frapper durement et faire quelques exemples afin d'étouffer par l'intimidation la volonté de lutte des soldats.

En manifestant dans les rues de Draguignan à plus de 200 et en uniformes, vous avez concrétisé la volonté de lutte des soldats, amorcée par l'Appel des cent.

Nous voulons aujourd'hui dénoncer l'armée briseuse de grève qui s'est déjà illustrée contre les aiguilleurs du ciel, à la RATP et dernièrement encore contre les éboueurs et les postiers en grève.

A Tours même, Royer avait tout préparé

pour faire face à la grève des T.R.T. (transports régionaux) en demandant l'intervention des cars militaires.

Mais, aujourd'hui, les soldats s'organisent à l'intérieur même des casernes.

Les comités de soldats ainsi constitués et nous-mêmes, appelons tous les antimilitaristes civils à vous soutenir contre la hiérarchie.

C'est le développement de la solidarité à l'extérieur, mais surtout à l'intérieur des casernes, qui forcera la hiérarchie à céder devant vous.

Quant à nous, nous nous engageons à développer, par notre Comité de soldats, un large mouvement de soutien.

◆ Nous exigeons votre libération immédiate !

◆ Nous exigeons la dissolution des T.P.F.A. et de la Sécurité Militaire !

Le comité de soldats de la B.A. 705  
TOURS

PELLETIER, RAVET, TAURUS,  
SOLIDARITE !

## SEDAN : 2 MILITANTS DE LA L.C.R. PERQUISITIONNES ET GARDES A VUE

Nicolas un jeune appelé du 12ème R. Chasseurs fait plusieurs tentatives de suicide et de désertion.

Sa femme et son fils vivent dans des conditions matérielles et financières précaires. Il est aussitôt arrêté et envoyé en forteresse à Metz.

Le comité de soldats des casernes de Sedan qui est déjà intervenu lors de la grève des PTT pour demander aux soldats de ne pas casser la grève, qui est intervenu également sur la reprise en main du 12ème chasseur par un colonel New-loock réagit une nouvelle fois.

Suite à la distribution d'un tract appelant à la solidarité avec Nicolas et tous les appelés victimes de la répression dans les casernes, 2 camarades de la LCR, enseignants, Claudette et Michel Cuchet sont perquisitionnés selon la procédure de flagrant délit, sur dénonciation d'un

garde de l'usine Sommer, membre de la CFT, trois jours après la distribution - et cela sans aucun mandat de perquisition et sans aucune inculpation. Il sont ensuite gardés à vue dans la caserne de gendarmerie, fichés, photographiés, interrogés puis relâchés après un coup de téléphone du secrétaire départemental de la FEN.

A Sedan, l'armée et la police ont déjà une certaine tradition dans la répression de l'anti-militarisme : en octobre 73, plusieurs Sedanais étaient condamnés de 1 à 6 mois de prison avec sursis, pour avoir collé des affiches anti-militaristes et avoir exprimé leur opinion sur l'armée.

La presse locale fait le black-out complet sur l'affaire, (bien que certainement par erreur) les motions de la FEN sur « l'affaire » Nicolas et « l'affaire » Cuchet soient passées dans un des journaux locaux.

## MOTION SUR LA REPRESSION CONTRE LES SOLDATS

(Votée à l'unanimité au congrès national de l'UNION SYNDICALE DE L'AVIATION CIVILE CGT : ingénieurs, techniciens, contrôleurs de la circulation aérienne, personnels administratifs).

Le congrès de l'Union Syndicale de l'Aviation Civile CGT, réuni les 10, 11 et 12 décembre 74 à Brignogan, proteste énergiquement contre les sanctions prises par l'autorité militaire visant les soldats du contingent à la suite de manifestations pour leurs droits (Nice, Draguignan).

Le congrès exige la levée des sanctions frappant ces soldats et se déclare

solidaire des luttes menées dans l'armée pour obtenir les droits démocratiques élémentaires auxquels a droit n'importe quel citoyen (liberté d'expression, de réunion, d'information...). Les condamnations de soldats sont infligées au moment où le gouvernement décide de répondre par les injures et par l'autoritarisme aux revendications des travailleurs en lutte.

Le congrès dénonce les objectifs du pouvoir qui utilise le contingent afin de briser les grèves. Face aux condamnations de soldats pour l'exemple, le moment est venu de renforcer la solidarité.



## LIBEREZ PELLETIER, RAVET TAURUS !

Le 7 janvier, Pelletier, Ravet, Taurus passeront devant le tribunal permanent des forces armées de Marseille. Malgré les circonstances défavorables (les fêtes, période souvent peu propice aux mobilisations), de nombreuses initiatives ont été prises pour affirmer la solidarité des travailleurs, des soldats, avec Pelletier et ses camarades.

De nombreuses sections syndicales ont fait savoir qu'elles soutenaient les soldats de Draguignan (voir les listes publiées dans Rouge, et nous ne les avons certainement pas recensées toutes).

De nombreux CDA, des comités antimilitaristes locaux, sont nés à nouveau pour mener la campagne : chacun sent que Draguignan a représenté quelque chose de profond ; cette manifestation a incarné la volonté combative du contingent : il ne faut pas que la hiérarchie puisse la réprimer impunément.

Au sein même de l'armée, de nombreuses initiatives ont été prises par les comités de soldats. La conférence des comités qui s'est tenue en Allemagne et celle qui s'est tenue à Paris avaient pour but d'affirmer la solidarité du contingent avec Pelletier, Ravet et Taurus.

L'appel lancé par le Front des Soldats, Marins et Aviateurs Révolutionnaires demande à chaque soldat de faire ce qui sera possible pour manifester sa solidarité : depuis la grève de la bouffe, l'envoi de colis aux emprisonnés, la pétition, etc. jusqu'à des formes pouvant atteindre la grève de certains exercices, si les conditions le permettent et si l'action est collective.

La campagne de solidarité avec Pelletier, Ravet et Taurus n'a pas encore atteint l'ampleur qu'elle aurait dû connaître. Le pouvoir a voulu juger ces soldats longtemps après les événements eux-mêmes, pour que la manifestation soit oubliée... Si elle n'a guère été oubliée dans le contingent, il faut faire un effort supplémentaire en direction de l'opinion publique civile, des travailleurs en priorité, pour expliquer Draguignan.

La date du procès elle-même au lendemain de la rentrée des vacances pour les scolaires, ne favorisera pas une mobilisation massive chez les lycéens, les collégiens et dans les facultés. Là aussi, il faut faire un effort supplémentaire. Lycéens, étudiants, il faut que vos panneaux, vos tracts soient prêts avant le lundi 6 !

La « trêve des confiseurs » n'a pas permis que les conférences de comités de soldats d'Allemagne et de Paris aient tout le retentissement souhaitable dans la presse : c'est aux militants d'y suppléer.

L'enjeu du procès du 7 janvier est important. La répression est un élément important pour l'appréciation des possibilités de lutte à l'armée. Certes, la démoralisation ne sera ni très profonde, ni durable, si Pelletier, Ravet et Taurus sont lourdement frappés : ce verdict sera l'expression de la peur de la hiérarchie militaire devant une manifestation d'appelés, descendus dans la rue pour crier leurs revendications, comme c'est le droit de tout citoyen. Mais certaines franges encore hésitantes du mouvement risquent d'être impressionnées par un verdict dur et tentées de chercher à nouveau une issue provisoirement dans des « solutions individuelles ».

A ceux-là, par l'action d'un mouvement anti-militariste civil de plus en plus fort, il faut montrer que la solution continue à passer par l'action collective. Le mouvement anti-militariste civil a là une responsabilité importante.

Le ministre Soufflet, ne pouvant endiguer les événements, a décidé de les mépriser : à la radio, il estimait récemment qu'il n'y avait plus aucun problème, que tout le monde était content et qu'il n'y avait à l'armée qu'une agitation gauchiste superficielle.

S'il croit réellement cela, les événements se chargeront vite de le détromper. Ses réformettes n'ont rien changé, fondamentalement. Loin d'être un terrain où les agitateurs viendraient s'exercer après avoir été chassés des autres, l'armée est devenue un lieu de luttes permanentes, comme tous les autres secteurs de la société française.

Dans ce combat permanent, le procès des trois de Draguignan représente une étape importante. Les journées du 6 et du 7 doivent le montrer massivement.





# rouge

DOSSIER

hebdomadaire d'action communiste

**LA JUSTICE MILITAIRE A RECULE!**



**PELLETIER, RAVET, TAURUS**

**LIBERES !**



# le procès heure après heure



Le pouvoir n'a pas regardé à la dépense pour protéger Fort-Nicolas à Marseille, contre d'éventuels manifestants. Abrisant pour 48 heures le TPF, ce lieu de transit de légionnaires est complètement cerné par une multitude de policiers et gendarmes mobiles. Des sentinelles veillent même sur les toits !

C'est à neuf heures. Mardi matin que la Cour fait son entrée, tandis que sont amenés les trois soldats de Draguignan: Pelletier, Taurus, Ravet.

## UNE « LEGALITE » A SENS UNIQUE

Le président commence par la lecture de l'acte d'accusation. Présentant les trois soldats, il décrit Ravet et Taurus comme des meneurs, Pelletier comme le chef des meneurs! Subtilité de la langue française! Ce dernier, toujours selon l'acte d'accusation s'est déjà fait repérer comme signataire de l'appel des Cents: un crime aux yeux de la hiérarchie militaire. On le soupçonne d'avoir fait imprimer des tracts afin de préparer la manifestation. Quant à ses deux «comparses», Taurus s'était signalé comme «mauvais esprit» et Ravet comme un individu «hargneux et mordant».

Sitôt l'acte lu, notre camarade Pelletier demande à s'exprimer. Très ferme, s'étendant sur les points importants, Robert est écouté dans un silence total: « Je m'étonne que nous ne soyons que trois ici, alors que nous étions 200 dans la rue. » Il revient sur le terme d'illégalité qualifiant leur action alors qu'en toute quiétude, des gradés pouvaient se permettre de tenir aux appels des discours anti-communistes, de faire hurler des chants «anti-viets» de pratiquer un racisme quotidien et de faire sans arrêt un chantage à la perm.

« Pourquoi avons-nous été inculpés 2 mois après le 10 septembre? Ne serait-ce pas l'appel des Cent qui serait jugé aujourd'hui? »

## 200 MENEURS

Et la notion de meneurs sur laquelle repose l'accusation n'aurait-elle pas mené à arrêter Séguy en 68? Ou était les meneurs dans la loi Debré?

On a reproché à Robert d'avoir menacé des appelés pour qu'ils signent l'appel des cent. Il rappelle qu'au contraire, c'est la

Sécurité militaire qui a tenté de casser par l'intimidation des mouvements comme ceux de Frileuse et Fontainebleau.

« Oui, déclare Robert j'assume Draguignan non comme meneur mais comme militant syndical ».

Il se fait alors le porte-parole de milliers et de milliers de soldats qui refusent de briser les grèves, qui refusent les « traditions de l'armée française ». Il rappelle que grâce au contingent, les putschistes de l'OAS furent tenus en échec. C'est à la fin de cette déclaration que le président lâche sa première perle: « La preuve que vous étiez des agitateurs, affirme-t-il, c'est que vous Pelletier et Ravet faisiez un demi-cercle autour des soldats pendant vos réunions clandestines » (!)

La quadrature du cercle résolue par le président en quelque sorte.

## LES BRIMADES ET LE RACISME

Ravet le second des accusés va prendre la parole. En des termes simples, il raconte comment les brimades, les insultes racistes dont il a été le témoin l'ont amené à descendre dans la rue. « Nous des meneurs? En tant que brigadier-chef, j'ai du mal à faire faire des corvées aux soldats. Alors pour les mener dans la rue!!! »

Il dénonce la pratique de nombre d'officiers, les véritables coupables. Ceux là même qui, chaque jour, agonisent d'insultes les appelés antillais et musulmans dans le plus beau style fasciste: « melons, ratons... ».

M<sup>re</sup> Manville avocat de Taurus et antillais comme lui se lève alors et remercie Pelletier et Ravet « Honneur du peuple français ». Pour démontrer qu'il existe un racisme à l'armée, il cite le cas de ce jeune soldat antillais Estagel qui brûlé, s'attira cette réplique d'un officier « De toutes façons, chez un noir ça ne se voit pas ».

Taurus a sa suite dresse un véritable réquisitoire contre l'armée française. D'ailleurs précise-t-il « Français, je ne le suis que par mes papiers ».

L'impression laissée par ces trois déclarations rendent le témoignage du lieutenant-colonel Boyer de la caserne de Draguignan soit odieux lorsqu'il excuse ses subordonnés racistes qui sont en fait « de vieux soldats au cœur d'or, avec leur franc parler », soit paternaliste lorsqu'il ne voit dans la manif du 10 septembre qu'un « chahut de collégiens, chahut qui a mené trois jeunes en prison ».

## TEMOIGNAGES CONCORDANTS

Puis arrivent les témoins cités par la défense. Charles Henu, d'abord, mandaté par la direction du PS. Ce n'est pas un anti-militariste. Il croit à l'armée, il la défend. Pas telle qu'elle est mais telle qu'elle devrait être. « Cette manifestation n'était pas anti-militariste. Elle fut spontanée. Vient ensuite Montargent, député communiste d'Argenteuil. Il apporte un stock impressionnant de pétitions qu'il remet au président et, après avoir exprimé la solidarité de son parti avec les 3, entame un plaidoyer pour l'armée démocratique. Léopold Heder lui succède qui dénonce le racisme à l'armée. Il sait de quoi il parle, il est sénateur de Guyane ou sévit actuellement la légion. Puis Garaudy qui dans une déposition très chaleureuse déclare qu'il serait fier de voir ses fils aux côtés des 3 accusés. Dubonnet qui lui succède représente la CFDT. Il dénonce une armée qui refuse aux soldats les droits reconnus aux travailleurs. Il dénonce une armée détournée de sa mission et mise au service de l'idéologie et de la classe dominante. Madeleine Rebérioux parle pour la Ligue des droits de l'homme. Elle témoigne en historienne aussi qui sait bien que l'explication des mouvements sociaux et politiques par des « complots » a de dérisoire... Viennent ensuite le commandant Schaeffer qui commanda Pelletier à la Courtine et n'eut qu'à s'en féliciter, des représentants du SGEN, de l'intersyndicale de Genevilliers, le proviseur du lycée où Pelletier était surveillant. Garmard, respon-

sable de la JC qui salue le courage et la lucidité des 3, Raymond Jean, écrivain, Mme Detailly qui fut professeur de Ravet, Vadrot du « Canard Enchaîné » qui raconta devant un public attentif l'expérience du syndicat de soldats en Hollande.

## COUP DE THEATRE

L'accusation a cité 12 témoins tous soldats. Certains sont démobilisés, d'autres non. Voici leur tour. Et c'est le coup de tonnerre. Devant une cour atterrée, 10 d'entre eux se succèdent et prennent fait et cause pour les accusés. « Nous avons menti au juge d'instruction pour être sûrs de pouvoir venir ici », déclarent 3 d'entre eux. « Arrêtez-moi », réclame un autre, je suis coupable comme eux!, en désignant les 3 inculpés.

Naturellement, la débandade de l'accusation n'aurait pas été complète sans la triste prestation de 2 tristes sires: le menteur et le fayot.

Le premier, le maréchal des Logis Sens, prétend avoir recueilli les confidences et les aveux de Pelletier alors qu'il le gardait à Canjuers. Le second, Martin, deuxième classe rapidement promu maréchal des Logis s'entête à proférer des accusations, trop précises pour être honnêtes. En quelques questions, Pelletier démonte les calomnieux. Comme le disait un journaliste: a trop vouloir prouver...

## REQUISITOIRE D'UN AUTRE AGE

La parole est au commissaire du gouvernement. C'est le Moyen-âge en direct. Il y a beaucoup d'équivoques dans cette affaire dit-il. Des faux témoignages. Des soldats qui disent qu'ils ne sont pas contre l'armée mais font violence à la discipline. Des gens qui parlent de racisme à l'armée. Impensable! Pour nous militaires, les noirs sont des compagnons d'armes!





# UNE VICTOIRE!

Et puis, on nous dit qu'il n'y a pas eu de mots d'ordre anti-militaristes dans cette manifestation : mais n'y a-t-on pas crié « Faites l'amour, pas la guerre ?? » Et ça, c'est le commencement de l'anti-militarisme !!! Et puis, la manifestation a été minutieusement préparée. Pelletier a sciemment utilisé des incidents mineurs, suscité des réunions pour faire monter la vapeur. Des réunions qui se tiennent avec des gucteurs, c'est grave... Certes, à la base de toute mutinerie, il y a des fautes de commandement : rappelez-vous la Mer Noire : à la base de la révolte il y a eu de telles fautes ! A Draguignan, on a distribué des tracts : c'est de la provocation pure et simple. On a trompé les signataires de l'appel des 100. On ne leur a pas dit qu'on voulait faire paraître leurs signatures en tract. « On » les a brimés, « on » leur a extorqué leur signature...

Bien sûr, bien sûr, il se peut qu'il y ait eu quelques brimades au 19<sup>e</sup> R.A.. Des pompes, mais quoi, pas de quoi fouetter un chat ! Le racisme ? Tout au plus des écarts verbaux ! Et puis, n'y avait-il pas des commissions de consultation. Notamment sur la « qualité de la vie » à laquelle Pelletier aurait pu s'adresser au lieu de s'acharner à faire monter la tension ?

Des témoins se sont rétractés. C'est un scandale. Manifestement, c'est l'ambiance du Tribunal militaire qui les a déboussolés. La vérité, c'est ce qu'ils ont dit dans l'ambiance feutrée du cabinet du juge d'instruction !

Ceci étant, il ne faut pas dramatiser. Draguignan, ce n'est pas la Mer Noire. C'est révoltant, pas dramatique. En fonction de quoi il conclut en demandant 6 mois contre Ravet et Pelletier et une peine symbolique contre Taurus, « le moins évolué, le plus fragile » (sic !)

On n'est pas raciste, mais !!!

## DES PLAIDOIRIES PERCUTANTES

C'est maître Comte, qui ouvre le feu en dénonçant l'arrestation illégale de Pelletier en l'absence de tout mandat d'amener. Viennent ensuite M<sup>re</sup> Diesler et l'avocate de Taurus, qui dans une plaidoirie véhémement dénonce le scandale de l'inculpation du jeune antillais en l'absence de tout élément tangible contre lui. J.J. de Felice rappelle le procès de Fournel et démontre à quel point la répression est un remède dérisoire au malaise de l'armée et à la coupure entre l'armée et la nation. M<sup>re</sup> Pinet est l'avocat de la CFDT. Il met les juges militaires en garde : désormais, à chaque procès, vous retrouverez le mouvement syndical en face de vous. Puis c'est le tour de M<sup>re</sup> Jouffa. Ce procès est celui de l'appel des 100. Puis dans une plaidoirie très serrée, il réfute élément par élément la fable policière élaborée par l'accusation. M<sup>re</sup> Manville parle du racisme, il évoque le sort des jeunes antillais transplantés, perdus dans le milieu hostile de l'armée française.

Les plaidoiries sont terminées. Pelletier demande la parole et riposte au commissaire du gouvernement : « la classe ouvrière ne se reconnaît pas dans cette armée. Militant ouvrier, je suis partisan du socialisme. Car, comme le montre l'exemple du Chili, seul le socialisme permet de faire table rase des maux engendrés par le capitalisme dont le militarisme est l'un des aspects les plus repoussants ».

Après qu'une alerte à la bombe soit venue jeter l'ultime confusion dans les rangs de l'accusation, le verdict est rendu : aux questions : Taurus a-t-il agi comme instigateur de la manifestation, les juges répondent : non, et l'acquittent.

Pelletier et Ravet ont-ils agi comme instigateurs ? Oui. Circonstances atténuantes : non.

Verdict : 1 an, dont 8 mois de sursis pour chacun.

A l'annonce du verdict, une vibrante Internationale éclate dans la salle. Il faudra bien 2 minutes pour que les flics, légionnaires et anciens combattants qui occupent les 3/4 de la salle entonnent, pâles et déconfits une Marseillaise sans conviction...

Taurus acquitté, Pelletier et Ravet condamnés à 1 an mais avec 8 mois de sursis. C'est à dire qu'ils sortent de prison dès demain.

Incontestablement, c'est une victoire pour ceux de Draguignan, le mouvement antimilitariste, le mouvement ouvrier tout entier.

Qu'on se rappelle: au lendemain de la manifestation, le gouvernement, la presse réactionnaire, les anciens combattants hurlaient au loup et réclamaient des sanctions exemplaires. A la veille du procès la Sécurité Militaire avertissait que si les 3 n'étaient pas durement frappés, il faudrait s'attendre à des mouvements d'humeur parmi les capitaines...

En montant ce procès de toutes pièces, le pouvoir et la hiérarchie militaire ont voulu donner un coup d'arrêt au développement de la combativité des appelés. Montrer qu'hors de la servilité et de la résignation, il n'y avait point de salut pour le contingent.

Un petit coup monté qui, en ce 7 Janvier leur est revenu en pleine figure comme un boomerang.

Jamais, dans un procès politique, l'accusation n'avait connu pareille déroute. Comment les plus pessimistes stratèges de la Sécurité Militaire seraient-ils allés imaginer que sur 12 soldats cités par l'accusation, 10 se solidariseront ouvertement avec Pelletier et ses camarades ?

Une débauche si totale, consommée dès le premier jour du procès qu'au soir du 7 Janvier, Me Jouffa ne pouvait que conseiller au Commissaire du gouvernement d'abandonner les chefs d'accusation dirigés contre les trois soldats !

Pitoyables stratèges ! En trainant les 3 de Draguignan en TPFA, le pouvoir et la hiérarchie militaire n'ont réussi qu'à fournir une occasion inespérée aux soldats d'instruire devant des millions de français le procès d'une institution archaïque, barbare, recroquevillée sur son conservatisme, ses mensonges sa routine imbécile, ses rancœurs, son vide immense: l'armée française.

Ils n'ont réussi qu'à mettre en évidence la force colossale du mouvement des soldats, d'un mouvement capable de mériter des porteparoles de la trempe de Pelletier, Ravet et Taurus, de gagner l'appui sans réserve des forces vives du mouvement ouvrier de ce pays. Un mouvement dont la force est désormais si grande et l'espérance si prometteuse qu'aucune répression ne paviendra à le briser et qui sans cesse ira en s'approfondissant dans les casernes.

Que cela serve de leçon aux sabre-peuple, aux apprentis Pinochet, aux matraqueurs tous azimuts de ce pays: il est révolu le temps où le contingent était un troupeau et les bidasses des «bœufs» ! Face à la hiérarchie militaire, aux petits chefs, aux nostalgiques des guerres coloniales, aux baroudeurs aux factieux d'hier et d'aujourd'hui, à ceux de demain, à la graine de fascistes qui foisonnent dans l'appareil militaire, le contingent se dresse de plus en plus conscient, capable d'initiative. Et il est temps de compter avec lui !

Ravet, Taurus, Pelletier sont l'honneur de ce mouvement qui monte. De bout en bout, ils se sont défendus comme des travailleurs sous l'uniforme, des militants du mouvement ouvrier. En saluant leur victoire, nous saluons celle de la classe ouvrière en son entier.

Demain, ils seront libres. Mais il ne faut pas s'arrêter là. Fournel, condamné à un an de prison par le même TPFA de Marseille, les dizaines d'objecteurs de conscience et d'insoumis enfermés dans toutes les prisons de France, réclament notre soutien. Ne nous demobilisons pas ! La lutte contre la répression militaire ne prendra fin qu'avec la ruine définitive du militarisme !



# le verdict à travers



# la presse



Dès avant le verdict du procès des 3 de Draguignan, le mur du silence a été brisé. Par la campagne engagée pour la libération de Pelletier, Ravet et Taurus où s'est retrouvé certes à des niveaux différents, l'ensemble du mouvement ouvrier, le pouvoir et la bourgeoisie n'ont pu éviter que le procès des 3 de Draguignan devienne le procès de l'Armée et que la plus large publicité lui soit faite dans la presse écrite et radiotélévisée.

La déroute politique du pouvoir et des galonnés de la Sécurité Militaire n'en prend que plus de relief et c'est en vain que les épistoliers les plus dévoués à la bourgeoisie tentent de masquer l'ampleur de la défaite subie par leur classe.

Certains même se croient revenus aux temps chéris de la censure vichyste qui omettent purement et simplement de rapporter la fin du procès. C'est en vain qu'un lecteur attentif cherchera dans le «Parisien Libéré» du jeudi 9 janvier le moindre compte-rendu du verdict de Marseille. A la une du journal de M. AMAURY, des sanctions exemplaires sont réclamées... contre les agresseurs de personnes âgées. Sans commentaires...

Quand ils n'osent pas rester muets devant l'information, d'aucuns ont du mal à cacher longtemps leur dépit et leur rancœur sous le masque de l'indulgence octroyée. Rien à la Une de «L'Aurore» sur le procès de Fort St Nicolas ou André Guérin à propos de L'Union de la Gauche réentonne pour la n<sup>o</sup>ème fois (il faut nous excuser de ne pas connaître le chiffre exact, mais on ne lit pas «L'Aurore» tous les jours) son petit couplet sur l'œil de Moscou.

Dans son compte-rendu d'audience, si A. Kahn reconnaît que l'accusation a souffert du revirement de ses témoins c'est pour ajouter sur un ton patelin à propos du réquisitoire du Commissaire du Gouvernement : «...M. Cornillière clôturait ainsi un monologue d'une heure dont il faut louer la pondération et la modération». Mais derrière cette fausse bonhomie il y a au détour des phrases certaines formules qui montrent à l'envi que c'est bien contrainte et forcée que «L'Aurore» loue cette pondération. Suffit de voir le titre «Un jugement très indulgent» et la première phrase montre combien des dents ont grincé dans certaines salles de rédaction. «Un jugement, d'une clémence inattendue... a été rendu... inattendu ou peu espéré? Ce que c'est quand même que les subtilités de la langue française...

Seul de la presse parisienne, le «Quotidien de Paris» reconnaît le caractère

mitigé du verdict de Marseille. Taurus est acquitté, et «les peines de prison reconvoient la détention préventive, mais elles sont supérieures à ce qu'avait demandé le procureur».

L'envoyée spéciale du journal, Sylvie O'Dy retrace avec un talent certain ce que fut le véritable calvaire de l'accusation : ainsi le premier témoin : «Un soldat antillais a observé un mutisme total malgré les nombreuses questions du président Aumeras. Ce n'est pas un dialogue de sourds. C'est alors écrié Me Manville, c'est un monologue du Président. Le soldat lui-même «ne se souvient plus». «C'est une parodie de justice» constate à son tour le président du TPFA.

Pour L'«Humanité», «Au procès des 3 de Draguignan, les juges ont dû tenir compte de l'opinion publique».

Le quotidien du PCF juge le verdict «Les condamnations de deux soldats qui n'ont fait que réclamer publiquement avec leurs camarades le droit d'être considérés comme des hommes, des citoyens et qui refusent toute brimade parce qu'ils sont soldats, ces condamnations constituent des injustices inadmissibles». Et l'Humanité ajoute «il est évident que les juges ont dû dans cette affaire tenir compte à la fois de la situation dans l'armée et du poids de l'opinion publique qui a pris notamment avec le PCF la défense des jeunes soldats injustement poursuivis». Le recul aujourd'hui du pouvoir et de la hiérarchie militaire est à la mesure du caractère unitaire sinon unifié de l'action du mouvement ouvrier et démocratique pour la défense des 3 de Draguignan. A ce titre il est bon qu'Alain Gramard, au nom de l'Union des Jeunesses Communistes ait déclaré devant les juges du TPFA :

«Je voudrais faire sentir combien les jeunes dans leur grande masse sont choqués, traumatisés par toutes les formes de racisme.

Nous assurons Alex Taurus de notre solidarité. Heureusement il n'est pas seul. Il a avec lui la jeunesse de France et jusque sur ce banc, il est accompagné de deux soldats français lucides et courageux».

Dans son communiqué, J.M. Catala, secrétaire des JC explique que la Jeunesse Communiste considère que la lutte continue jusqu'à la levée des sanctions contre PELLETIER et RAVET et la libération de FOURNEL.

Nous prenons acte de cet engagement et demain il y aura toujours des militants «lucides et courageux» pour ne pas oublier que si «l'action populaire a payé», c'est parce que l'ensemble du mouvement ouvrier s'est senti concerné par l'attaque menée par la hiérarchie militaire contre les 3 de Draguignan.

Certes, comme l'écrit «Libération», le procès au TPFA de Marseille a marqué «la débâcle de l'accusation».

Deux jours de débat au Fort St Nicolas, ont laissé sur le terrain «une armée en déroute».

En déroute, oui, mais qui ne désarme pas. Dès jeudi matin, sur les ondes, le général Maurin, ci-devant chef d'Etat Major battait le rappel de ses troupes pour repartir à l'offensive. Quoi, voyez le scandale, la politique avait osé s'immiscer dans le prétoire d'un TPFA. Quelle horreur! On ne peut plus régler ses comptes entre militaires.

Le pouvoir face à la campagne a dû reculer. Mais il tentera d'utiliser toutes les brèches du mouvement anti-militariste pour repartir à l'assaut. Ne serait-ce que pour donner un os à ronger aux secteurs les plus réactionnaires de la hiérarchie militaire. Cette victoire ne doit pas nous faire oublier que FOURNEL est toujours emprisonné, que malheureusement des in-soumis peuvent encore être condamnés à 18 mois de prison, et qu'on peut faire con-

fiance aux crevures pour tenter dans les coins d'ombre de l'actualité de frapper dur et sec en évitant toute publicité. A aucun prix le mouvement de solidarité ne peut se reposer sur ses lauriers. Car le verdict de Marseille, par ses répercussions même au sein de l'Armée, marque aussi les échéances à venir et les étapes à franchir pour le mouvement anti-militariste et le mouvement ouvrier.

Tenter de réduire l'impact de la défaite subie par le pouvoir comme le fait «Le Figaro» en titrant «Pelletier et Ravet libres dans trois jours» tient du dérisoire.

La page ne va pas être aussi facilement tournée et nombre de problèmes ne sont pas réglés. Philippe Marcovici le pointe qui écrit dans le dossier Armée du «Quotidien de Paris» :

«Le fameux malaise persiste, et quelque soit le verdict de Draguignan, on peut craindre la jurisprudence des faits. Il y aura d'autres Draguignan. Cela d'autant plus que la contestation déborde aujourd'hui largement le cadre des jeunes appelés et touche des secteurs dans lesquels la discipline plus qu'une tradition est un mode de vie. On vient de le voir avec l'appel lancé par des polytechniciens en faveur des inculpés de Marseille. On l'a vu avec les propositions faites par des élèves de l'Ecole Supérieure de Guerre pour améliorer la condition militaire. On l'a deviné même dans le sanctuaire Saint Cyrien... Alors les problèmes demeurent, et ils demeureront tant que ne sera pas décidé quel est le statut réel du contingent pendant ses 12 mois de service. Citoyen d'abord? Soldat d'abord? Il faudra un jour trancher».

Nous n'acceptons pas bien sûr les termes d'un dilemme, soldat-citoyen. Mais nous sommes sûrs «qu'il faudra un jour trancher». Pour cela nous acceptons l'augure de cette «jurisprudence des faits»



# cinq années de luttes antimilitaristes



SIMONET

1<sup>er</sup> MAI 73 : Première apparition publique du Front des Soldats, Marins et Aviateurs révolutionnaires dans le cortège des organisations ouvrières. Une trentaine de soldats en uniforme appartenant aux trois armes. Leurs mots d'ordre : « A bas l'armée de guerre civile », « Soldats, solidaires de la jeunesse et des ouvriers en lutte ».



GERARD AIME

PRINTEMPS 73 : des centaines de milliers de jeunes dans la rue contre la loi Debré. De la revendication du rétablissement des sursis à la remise en cause de l'embrigadement militaire en bloc, la jeunesse se dresse contre l'Institution militaire. Un mouvement dont l'écho en profondeur dans les casernes est durable : en août 73, les soldats de Fontainebleau se révoltent. Un an après les dernières manifs contre la loi Debré, c'est l'Appel des Cent...



ELIE KAGAN

JANVIER 70 : trois appelés, Devaux, Hervé, Trouilleux passent en Tribunal militaire ; des tracts ont été trouvés dans leurs casiers. En dépit d'une vaste campagne de solidarité, qui alarma passablement la sécurité militaire, ils écoperont : un an ferme pour Devaux, six et quatre mois pour Hervé et Trouilleux ; pour quelques tracts !



PUECH

1<sup>er</sup> MAI 74 : les soldats du FSMAR sont à nouveau présents à la manifestation. Ils vendent leur manifeste et font entendre les revendications du contingent.



FOTOLIB ROUGE

MARS 74 : à l'occasion de l'incorporation de la classe, les organisations antimilitaristes envahissent la caserne Duplex et la recouvrent d'inscriptions dénonçant la tuerie de Margival ; à l'occasion d'un stage commando, 7 soldats ont trouvé la mort dans le tunnel de Chézy.



DR

DECEMBRE 74 : les représentants des soldats de France et d'Allemagne tiennent des conférences de presse. En tout, ce sont des représentants d'une quarantaine de contingents qui réaffirment leurs revendications (celles des Cent) et prennent l'engagement de mener une solidarité active avec les trois de Dra l'occasion de leur procès : grèves de manifestations collectives, etc...



SIMONET

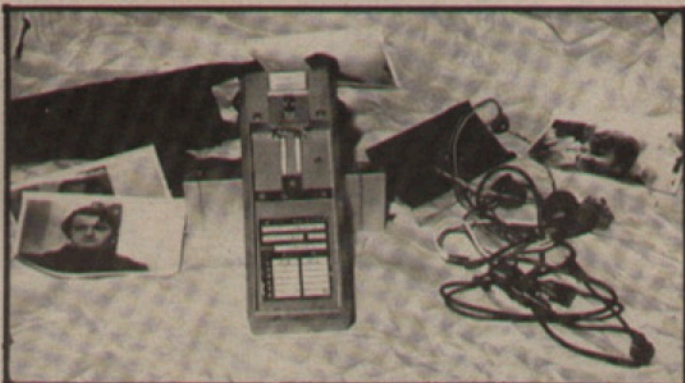
14 JUILLET : des soldats du CDA s'inscrivent dans le cortège « giscardien » et les en...



# militaristes...



14 JUILLET 74 : les antimilitaristes aux côtés des soldats en lutte. Un groupe de militants du CDA s'intercale dans le cortège de style « giscard ». Les flics interviennent violemment et les embarquent.



D.R.

DECEMBRE 74 : Un meeting de soutien aux luttes des soldats se tient au Havre. Les organisateurs repèrent de drôles de gens qui rôdent dans la salle. Ils les interpellent. Curieuse découverte : ces trois messieurs portent un poste-émetteur et sont dépourvus de papiers. Décidément, la Sécurité militaire est sur les dents !



MAI 74 : en pleine campagne présidentielle, 100 soldats prennent la parole. Ils exigent les libertés démocratiques pour le contingent. Désarroi de l'autorité militaire. Pendant les vacances, leur initiative est reprise par des centaines, bientôt des milliers de soldats, appelés et engagés. Les réformistes apportent leur soutien aux soldats en lutte. Ce qui ne les empêche pas, dès septembre, de tirer à boulets rouges sur « un certain antimilitarisme démagogique et puéris ».



SIMONET

NOVEMBRE-DECEMBRE 74 : les postiers, les éboueurs se mettent en grève. Le contingent, une nouvelle fois est contraint à faire le sale boulot de jaune. Mais il n'y mettra pas trop de zèle : sabotages, grèves larvées, manifestations de solidarité avec les postiers et les éboueurs se multiplient dans les unités concernées. Non, après l'Appel des Cent, après Draguignan, le contingent n'est plus une cire molle que l'on peut modeler à sa guise !



GAMMA

10 SEPTEMBRE 74 : 200 soldats du 19ème RA de Draguignan descendent dans la rue et y manifestent pendant plus de deux heures. Ils protestent contre le racisme des gradés, la suppression des perms, le rançonnement des soldats par les crevures. A l'issue de la manif, sept d'entre eux écopent de 30 et 60 jours. Le temps pour le gouvernement et la hiérarchie militaire de reprendre son souffle. Et de choisir trois boucs-émissaires : Pelletier, Ravet, Taurus.



présents dans  
entendre les



stantants des comités de  
emagne tiennent deux  
En tout, ce sont les  
ntaine de comités qui  
tions (celles de l'Appel  
agement de manifester  
s trois de Draguignan à  
: grèves de la faim,  
etc...



KAREL GAMMA

AOÛT 73 ET AOÛT 74 : des centaines de milliers de personnes au côté des paysans du Larzac menacés par le projet d'extension du camp militaire. Deux rassemblement placés sous le signe de la solidarité des travailleurs. « Lip-Larzac, même combat » ont crié 100.000 manifestants en août 73.



D.R.

7 JANVIER 75 : Pelletier, Ravet, Taurus passent en TPFA. La hiérarchie militaire veut leur faire payer pour tous les maux endurés depuis un an.



# manifestations manifestes

## PARIS 500 A PARIS

D'Oberkampf à la Bastille, c'est plus de 5.000 jeunes et travailleurs qui manifestaient lundi soir leur solidarité avec Pelletier et ses camarades. Appelée par le Comité de Soutien aux Soldats de Draguignan et à tous les soldats emprisonnés, cette manifestation, par son dynamisme et sa combativité, a montré qu'il était possible d'élargir encore le soutien aux soldats. La présence en tête du cortège de l'Union Locale CFDT-Gennevilliers symbolise à cette occasion la progression des idées antimilitaristes au sein du mouvement ouvrier.

La mobilisation continue pour exiger la libération des soldats emprisonnés : la manifestation n'a été qu'un premier pas en ce sens !

## LYON

### MANIF INTERDITE, MANIF MAINTENUE !

Mardi 7 : 600 personnes des Cordeliers à la place de la République en soutien à Pelletier et ses camarades. Manif appelée par CDA, IDS, Comité de soutien aux soldats emprisonnés, Ecole Emancipée, AMR, LCR, PDUP, PSU, PCRM, CECI MALGRE L'INTERDICTION DE DERNIERE MINUTE DE LA PREFECTURE. Le parcours de la manifestation aurait gêné la circulation dans la presqu'île ! En fait, il s'agit d'une provocation contre les antimilitaristes et le mouvement ouvrier qui rappelle celle montée l'an dernier contre le GARM lors de la venue de Messmer. Malgré le quadrillage, la manifestation s'est tenue. La riposte s'organise, prise en charge unitairement dans le mouvement ouvrier. Une conférence de presse des organisations concernées s'est tenue.

LE HAVRE - Lundi 6, meeting sur la Justice militaire, 60 personnes étaient présentes, dont des magistrats venus à titre individuel et qui ont animé le débat.

Mardi 7, manifestation appelée par CSOC, non-violents, SGEN-CFDT, CDA, LCR, 300 personnes y ont participé, ce qui est un succès pour le Havre.

MONTPELLIER - Le 7, manifestation de 400 personnes à l'appel de IDS, CAM, CDA, les organisations d'extrême-gauche et le PSU.

LILLE - Le 7, manif à l'appel du CAM, du CDA, du GARM, soutenue par PLC, PSU, OCR et LCR : 300 personnes y ont participé. Une pétition



SIMONET

reprenant l'appel national a recueilli 700 signatures, grace notamment à l'activité des UL-CGT et CFDT. Un communiqué commun CDA, UL-CGT et CFDT est passé dans la «Voix du Nord... Nord Eclair».

DIJON : 250 personnes à une manifestation très combattive appelée par le comité de soutien aux 3 de Draguignan, soutenue par L.O., PSU, CFDT, Libre Pensée, CDA, LCR, comité de soutien à un insoumis.



ANDRE DELUSSE

MARSEILLE  
2000 à manifester Lundi à Marseille

TOULOUSE : 600 personnes à une manifestation appelée par CDA, IDS, soutenue par JS, PSU, CFDT, LCR, L.O., AIS. Par ailleurs, une affiche unitaire a été éditée par le CDA et la CFDT. Une pétition unitaire CDA-CFDT signée massivement à la SNCF et aux PTT essentiellement.

STRASBOURG : 400 personnes ont participé à une manif organisée par la JOC, la LCR, le CDA, soutenue par la CFDT PTT et IDS.

## MEETINGS

- 4 heures sur l'armée à Grenoble à l'appel des organisations révolutionnaires, de l'F.E., du SGEN le 6 janvier.
- meeting à Reims à l'appel de l'UIB-CFDT, du PSU, LCR, CSOC, FF, Comité de soutien aux Appelés.
- meeting à Versailles le 7 janvier convoqué par : AIS, UL-CFDT, Parents d'élèves, CAM, CDA, Comités de soutien lycéens, F.E., LCR, JC, OCR!, PCE, PS, PSU, SNES...

# motions, pétitions, signatures, motions, pétitions, sig

## MOTIONS SYNDICALES

- Section CFDT Agfa-Gevaert (Rueil-Colombes)
- Syndicat des cheminots CFDT de Dijon
- AIX EN PROVENCE :  
CFTE-CGT  
SNADGI-CGT du Centre des Impôts d'Aix-Sud.
- Par contre, les sections CFDT Peigner et CGT Sescosom n'ont pas voté de motion, contrairement à ce que nous avons indiqué.
- Commissions Jeunes CGT et CFDT de la Caisse nationale d'Assurance
- Section CGT du Centre d'Etude de Saclay Vieillesse/Paris
- UL-CGT Châton et environs.
- Commission jeunes cheminots d'Oullins (69)
- CFDT Hopital psychiatrique du Vainatier (69)
- CFDT Hopitaux du Rhone
- Intersyndicale CGT-CFDT Equipements du Rhone
- CFDT-PTT de Lyon chèques et tri
- CFDT Crédit Agricole
- SNB et CFDT Bibliothèque du Rhone

- Bureau syndical des cheminots CGT d'Avignon
- Section CFDT de la Sécurité Sociale de Montpellier
- Syndicats des cheminots CGT et CFDT de Paris-Nord
- Syndicat parisien du livre CFDT
- Syndicat CGT de la Compagnie Bancaire
- 35 postiers du tri de Montpellier ont signé l'appel national pour la libération de soldats emprisonnés.
- SNES lycée de Pontoise CGT-CFDT préfecture de Paris



## PETITIONS REÇUES

- Des milliers et des milliers de signatures nous sont parvenues. Notamment :
- Plusieurs centaines de signatures de lycéens du Puy et de la région.
- plusieurs dizaines de signatures de la Savie de Caen.
- Plus de 50 signatures de travailleurs de l'Hopital intercommunal de Créteil.
- plus de 50 appels du Fort de Bicêtre (94).
- 265 signatures de l'EDF-Châton (70 % du personnel).
- plusieurs centaines de signatures de la CNAV (Paris).
- plus d'une centaine recueillie parmi le personnel du bureau de poste de Paris 09.

## SIGNATURES

- Claude Manceron (Historien)
- William-Francis Ziwic (avocat)
- Jean Albertini (Président du Centre d'Etudes régionales corses)

SYNDICAT CGT DU GROUPE DE LA COMPAGNIE BANCAIRE  
M. LE MINISTRE DES ARMEES  
TRIBUNAL PERMANENT DES FORCES ARMEES  
MARSEILLE

Monsieur le ministre, le syndicat CGT COMPAGNIE BANCAIRE considère qu'en défendant leurs droits démocratiques, les militaires aujourd'hui emprisonnés revendiquent leurs droits à l'expression et à l'organisation en tant que travailleurs sous l'uniforme. La CGT dénonce d'autre part l'utilisation qui a été faite de l'armée pour briser les grèves des éboueurs et des postiers, exprime sa solidarité envers les revendications et les luttes des soldats pour la reconnaissance de leurs droits démocratiques élémentaires dans les casernes, exige la libération des soldats emprisonnés, la levée des sanctions et l'arrêt de toutes poursuites en cours.

Paris le 3 janvier 1975

## INTERNATIONALE SOLIDARITAT

Rouge avait annoncé la mise aux arrêts du soldat B. Joliot au 129° RI de Constance, (ouvrier de Lip). Depuis, une campagne exemplaire de solidarité s'est enclenchée à Constance. Le Was Tun Forum de Constance (cercle de sympathisants de la GIM) a appelé à un meeting de solidarité avec Joliot. Une cinquantaine de personnes y ont participé et envoyé une lettre ouverte au colonel. Le lendemain, à 8 heures, une délégation de 30 personnes s'est présentée devant la caserne avec une ban-

derole « Libérez B. Joliot ! » et a lu la lettre ouverte en français à l'aide d'un mégaphone pour les soldats rassemblés aux couleurs. Les jours suivants, cette lettre a été distribuée en tracts dans la ville et a recueilli 591 signatures. Revêtue de ces signatures, elle a été envoyée au colonel. Outre le GIM, ont participé à cette action : l'Association des Etudiants protestants, les objecteurs de conscience et une organisation maoïste, le KBW-KAG. Libérez B. Joliot !

## DES COLIS REFUSES

L'unité la plus large a été réalisée à l'INSA pour organiser le soutien aux Trois de Draguignan. Le CDA, IDS, le Comité de lutte INSA, l'UEC, les Etudiants socialistes, le SNESup IKSA, ont sorti une affiche commune dénonçant l'armée de guerre civile, briseuse de grève, d'embrigadement, exigeant la levée immédiate des sanctions, la libération des soldats emprisonnés, et appelant à signer la pétition nationale. Pétition signée par plus de 240 élèves, profs, techniciens, employés (les pétitions signées ont été envoyées à l'UL-CFDT de GENEVILLIERS).

Dans le cadre du soutien à Pelletier, un camarade lui a envoyé deux colis (cigarettes, nourriture, etc...) Ces colis lui ont été retournés : d'après l'administration de la prison, les colis seraient interdits. Dénonçons ces manœuvres. Non content d'emprisonner des soldats pour délit d'opinion, on les isole au maximum et on les prive de la vague de soutien et de sympathie que leurs actions et la répression qui les ont suivies suscitent dans tout le pays. C.D.A Ranguell (Toulouse)